

Déclaration de conformité

2004/108/CE CEM

Ordre N° : ECO-01-2009-0116

La société :

ECOREVA SAS
25, rue de Pernes – 62157 ALLOUAGNE « France »



Atteste que le(s) produit(s) :

Lampes LED GU10, GU5.3 et E27

Nom du modèle :

**MR-101, MR-102, MR-103, MR-104, MR-105, MR-106, MR-107,
MR-108, MR-109.**

a (ont) été fabriqué en conformément aux directives européennes :

EN 55015 : 2006+A1 : 2007

Limites et méthodes de mesure des perturbations radio
électriques produites par les appareils électriques d'éclairage

EN 61000-3-2 : 2006

Limites pour les émissions de courant harmonique

EN 61000-3-3 : 1995+A2 : 2005

Limitation des variations de tension, des fluctuations de
tension et du papillotement dans les réseaux publics
d'alimentation basse tension

EN 61547 : 1995+A1 : 2000

Prescriptions concernant l'immunité CEM

Fait à Allouagne le 05 janvier 2010

François VALLALTA

Président Directeur Général